



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD, PROVINCE DE QUÉBEC

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi 1er décembre 2020 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford. La séance se tient à huis clos.

### Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;  
M. Luc Guérin, conseiller n° 2;  
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;  
M. Roy Catto, conseiller n° 4;  
M. Howard Silverman, conseiller n° 5; (par téléphone tel que le permet l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril 2020)

### Sont absents :

Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

### Est également présente :

Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière

### VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h05, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2020-12-284

### 1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

2020-12-285

### 2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2020

Il est proposé et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### 3-DÉLÉGATION

Aucun citoyen dans la salle, la séance se tiens à huis clos étant donné les mesures sanitaires en place.

2020-12-286

### 4A - CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021

Considérant quel'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d'accepter le calendrier suivant et d'en faire avis public selon lequel les séances régulières se tiendront chaque premier mardi du mois à 20h00 à la salle du conseil municipal situé au 505 rue Frontière à Hemmingford.

Calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal	
- 5 janvier 2021	- 6 juillet 2021
- 2 février 2021	- 3 août 2021
- 2 mars 2021	- 7 septembre 2021
- 6 avril 2021	- 5 octobre 2021
- 4 mai 2021	- 16 novembre 2021 (après les élections municipales)
- 1er juin 2021	- 7 décembre 2021

**ADOPTÉE**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD, PROVINCE DE QUÉBEC

## **4B - LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES**

Une liste détaillée des comptes à recevoir au 30 novembre 2020 est remise aux membres du conseil municipal, pour lecture seulement, et présente une somme à recevoir

- De 92 152,39 \$ comprenant les taxes 2020, les droits de mutation, permis, licence de chien ;
- Ainsi qu'un montant à recevoir de 12 989,39\$ pour l'année 2019.

La secrétaire-trésorière confirme qu'un rappel a été envoyé en novembre à tous les propriétaires qui avaient un compte à payer. Également, elle confirme qu'au mois de novembre des lettres ont été adressées spécifiquement aux propriétaires qui avaient un compte à payer pour l'année 2019, les avisant du délai requis pour paiement avant d'être sur la liste des immeubles pour vente pour non-paiement de taxes.

La secrétaire-trésorière avise le conseil qu'une nouvelle liste sera remise à la séance du mois de janvier 2021 avec la liste des immeubles pour vente pour non-paiement de taxes.

Le conseil accuse réception de la liste des personnes endettées.

## **4C - REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL - ARTICLE 6 LEDMM**

Les règles prévues au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux prévoient que tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu par un membre d'un conseil de la municipalité et qui n'est pas de nature purement privée ou visée par le paragraphe 4° du premier alinéa de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale doit, lorsque sa valeur excède celle fixée par le code, laquelle ne peut être supérieure à 200 \$, faire l'objet dans les 30 jours de sa réception d'une déclaration écrite par ce membre auprès du secrétaire-trésorier de la municipalité. Cette déclaration doit contenir une description adéquate du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage reçu et préciser le nom du donateur ainsi que la date et les circonstances de sa réception. Le secrétaire-trésorier tient un registre public de ces déclarations. Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière dépose un extrait de ce registre qui ne contient aucune déclaration à ce jour.

**2020-12-287**

## **4D - REMERCIEMENT - EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Il est proposé et résolu unanimement par les conseillers qu'un cadeau de 100\$ en argent soit remis à chaque employé travaillant plus de 25 hrs par semaine et un cadeau de 50\$ pour les employés travaillant moins de 25 hrs par semaine à titre de remerciement et en guise de cadeau de Noël.

De plus, le conseil autorise qu'une somme de 150 \$ soit utilisée pour que les employés municipaux puissent se faire un dîner de Noël le 17 décembre 2020.

Finalement, le conseil désire remercier la coordonnatrice des travaux publics pour son travail remarquable durant l'année 2020, particulièrement durant la saison estivale, où se sont déroulés les chantiers du terrain de tennis et de la réfection des infrastructures de l'Avenue Champlain. Une carte cadeau de 500\$ sera remise à la coordonnatrice.

**ADOPTÉE**

**2020-12-288**

## **4E - AJUSTEMENT DES SALAIRES SELON LA GRILLE DÉPOSÉE**

Faisant suite à plusieurs rencontres du Conseil municipal, une grille proposant les ajustements des salaires de l'année 2021 pour les employés municipaux est déposée ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- Que l'ajustement des salaires pour l'année 2021 soit établi selon la grille déposée ;
- Que Monsieur le Maire Drew Somerville devra signer au nom de la municipalité la grille déposée pour les salaires 2021.

**ADOPTÉE**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD, PROVINCE DE QUÉBEC

2020-12-289

## 4F - INDICE AU COÛT DE LA VIE POUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Considérant que le règlement 304 concernant la rémunération des élus stipule une indexation selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation du Québec ;

Considérant que l'augmentation de l'indice des prix à la consommation du Québec s'élève à 2% ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- Que l'ajustement de la rémunération du conseil pour l'année 2021 soit établi selon la grille déposée ;
- Que Monsieur le Maire Drew Somerville devra signer au nom de la municipalité la grille de la rémunération du conseil 2021.

**ADOPTÉE**

## 4G- SÉANCE EXTRAORDINAIRE PORTANT SUR L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

La séance extraordinaire au cours de laquelle le conseil municipal adoptera le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier se tiendra le mardi **15 décembre 2020** dès 18h00 à la salle du conseil située au 505, Frontière, à Hemmingford. Un avis public sera publié huit jours avant la séance au cours de laquelle le budget sera adopté.

2020-12-290

## 4H - FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé et résolu unanimement par les conseillers que le bureau municipal soit fermé à partir de lundi 21 décembre 2020 jusqu'au 1er janvier 2021 inclusivement pour la période des fêtes.

**ADOPTÉE**

2020-12-291

## 4I - CRÉER UNE RÉSERVE À MÊME LE SURPLUS DE L'ANNÉE 2020

Considérant que le conseil municipal désire réserver des fonds à partir du surplus prévu de l'année en cours ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

-Qu'un montant de 32 000\$ soit réservé pour la réparation du toit de l'hôtel de ville et l'installation d'un nouveau système de caméra (poste 03-510-00-003) ;

-Qu'un montant de 18 450\$ soit réservé pour l'installation de lampadaire sur les rues McNaughton et Tobin (poste 03-510-00-017) ;

Qu'un montant de 32 738\$ soit réservé pour la continuité de l'étude pour un nouveau puits et l'étude sur la vulnérabilité de l'eau potable (poste 03-510-00-019) ;

-Qu'un montant de 46 750\$ soit réservé pour la continuité de l'étude pour l'agrandissement des étangs et l'inspection télévisée des égouts (poste (03-510-00-020).

**ADOPTÉE**

2020-12-292

## 4J - AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES TARIFS DE TAXATION 2021

Luc Guérin, conseiller donne avis de motion qu'il présentera à une prochaine séance un règlement déterminant les tarifs de taxation pour l'année 2021. La présentation du projet de règlement a eu lieu à cette même séance régulière du 1er décembre 2020.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

2020-12-293

## 4K – PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO.318 – RÈGLEMENT SUR LES TARIFS DE TAXATION 2021

Considérant que l'adoption d'un budget nécessite l'établissement de taux de taxes foncières générales et la taxe pour la quote-part de la Sûreté du Québec de même que des tarifs relatifs aux compensations pour les services municipaux pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021;



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD, PROVINCE DE QUÉBEC

- Considérant que le présent règlement amende les tarifs fixés par les règlements précédents sur les compensations pour services municipaux;
- Considérant qu' une entente a été signée pour la répartition des frais d'exploitation du service de loisirs fourni par le comité municipal du Centre récréatif et de la bibliothèque communautaire de Hemmingford avec le Canton de Hemmingford et ceci au prorata de la population, soit 70% pour le Canton de Hemmingford et 30% pour le Village de Hemmingford et que les coûts de cette entente seront imposés à même le taux de taxe foncière générale;
- Considérant qu' une entente a été signée pour la répartition des frais d'exploitation du service pour la protection contre les incendies avec le Canton de Hemmingford et ceci au prorata de la population, soit 70% pour le Canton de Hemmingford et 30% pour le Village de Hemmingford et que les coûts de ces ententes seront imposés par un tarif fixe annuel;
- Considérant que le projet de tarification établit les taux de la façon suivante :

TAXATION	2021
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	0,761 \$ / 100\$ D'ÉVALUATION
ENTRETIEN AQUEDUC	176,30 \$
ENTRETIEN ÉGOUTS	164,15 \$
FRONTIÈRE INFRASTRUCTURES	79,54 \$
ORDURES	149,58 \$
RECYCLAGE	63,88 \$
INCENDIE	227,38 \$

L'annexe 1 fait partie intégrante du règlement.

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le projet de règlement no.318 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

2020-12-294

#### **4L – PAIEMENT DES HEURES EN BANQUE DE MADAME PASCALE GIROUX**

Considérant que Madame Pascale Giroux a accumulé depuis plusieurs années du temps supplémentaire ;

Considérant qu' un tableau est déposé au conseil pour payer les heures accumulées ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que les heures en banque de madame Pascale Giroux soient payées tels que le tableau déposé aux conseillers le démontre, mais avec une possibilité de modification dépendamment de l'ampleur du travail de madame Giroux.

**ADOPTÉE**

#### **4M – DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS DE POSTE BUDGÉTAIRE**

**ANNULÉ**

2020-12-295

#### **4N – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF #4 MSA – TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE CHAMPLAIN**

Considérant qu' une partie des travaux de l'avenue Champlain est exécutée ;

Considérant que la Municipalité a reçu le décompte progressif #4 de MSA infrastructures inc. qui s'élève à 615 945,53 \$ taxes incluses ;

Considérant que ce décompte a été vérifié par le surveillant de chantier Génipur et celui-ci recommande de payer la facture telle que présentée ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD, PROVINCE DE QUÉBEC

-De procéder au paiement du décompte #4 pour un montant de 615 945,53 \$ taxes incluses à l'entrepreneur MSA infrastructure Inc.;

-Que ce montant sera transféré pour être payé à même le financement temporaire avec la Caisse Desjardins pour un montant total de 615 945,53 \$ taxes incluses ;

-Que ces travaux font partie de l'emprunt concerné par le règlement d'emprunt 317 et 317-1.

**ADOPTÉE**

2020-12-296

## **40 – PAIEMENT FACTURE #7934 GÉNIPUR TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE CHAMPLAIN**

Considérant qu' une partie des travaux de l'avenue Champlain est exécutée ;

Considérant que la Municipalité a reçu la facture #7934 du surveillant de chantier Génipur qui s'élève à 26 760,72 \$ incluant les taxes;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

-De procéder au paiement de la facture #7934 pour un montant de 26 760,72 \$ taxes incluses à Génipur.;

-Que ce montant sera transféré pour être payé à même le financement temporaire avec la caisse Desjardins pour un montant total de 26 760,72 \$ taxes incluses ;

-Que ces travaux font partie de l'emprunt concerné par le règlement d'emprunt 317 et 317-1.

**ADOPTÉE**

2020-12-297

## **4P-AJOUTER LES FACTURE #7571 ET #7708 DE GÉNIPUR SUR LE FINANCEMENT TEMPORAIRE ET ENSUITE SUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 317-1**

Considérant que les factures #7571 et #7708 ont été payées à même le fonds général ;

Considérant que cela aurait dû être mis sur l'emprunt temporaire et ensuite sur le règlement d'emprunt 317-1

Considérant que ces factures se détaillent comme suit :

No facture	Date de réception	Date du chèque	No chèque	Montant av tx	tps	tvq	total
7571	20-juil	11-août-20	7037	1 750,00 \$	87,50 \$	174,56 \$	2 012,06 \$
7708	20-août	02-sept-20	7066	6 706,00 \$	335,30 \$	668,92 \$	7 710,22 \$

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

-Que ce montant sera transféré pour être payé à même le financement temporaire avec la caisse Desjardins pour un montant total de 9 722,28 \$ taxes incluses ;

-Que ces travaux font partie de l'emprunt concerné par le règlement d'emprunt 317 et 317-1.

**ADOPTÉE**

## **5A-DÉPÔT DU RAPPORT D'INSPECTION DES INFRASTRUCTURES DE PROTECTION INCENDIE**

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport d'inspection des bornes incendies 2020 et de classer ledit rapport aux archives de la Municipalité.

## **6A-RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Madame Pascale Giroux, coordonnatrice des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois de novembre 2020.



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD, PROVINCE DE QUÉBEC

2020-12-298

**6B – DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) - Dossier no 00029694-1 - 68010 (16) - 2020-06-08-35**

Attendu que le Ministère des Transports accepte de subventionner pour l'amélioration du réseau routier municipal ;

Attendu que les travaux de recouvrement d'enrobés bitumineux pour l'amélioration des routes de la Municipalité ont été effectués et que la facture pour les rues Goyette et Keddy s'élève à 15 291,68 \$ incluant les taxes :

Attendu que l'aide financière accordée pour la Municipalité est d'un montant total de 11 750\$ (confirmation par courriel le 16 juillet du bureau de la députée madame Claire Isabelle)

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux et demande une subvention pour le montant confirmé subventionné de 11 750\$ et joint les pièces justificatives, conformément aux exigences du Ministère des Transports ;
- Que la directrice générale est autorisée à remplir le formulaire V-0321 au nom de la municipalité ;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

**ADOPTÉE**

2020-12-299

**6C - PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION - ENVELOPPE POUR DES PROJETS D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPaux (PPA ES)- DOSSIER No 00029736-1 - 68010 (16) - 2020-06-08-40**

Attendu que dans le cadre de la subvention PPA-ES, l'aide financière accordée pour la Municipalité est d'un montant total de 2 000 \$ (confirmation par courriel le 24 juillet du bureau de la députée madame Claire Isabelle)

Attendu que les travaux de recouvrement d'enrobés bitumineux pour l'amélioration des routes de la Municipalité ont été effectués et que la facture pour les rues Goyette et Keddy s'élève à 15 291,68 \$ incluant les taxes :

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux et demande une subvention pour le montant confirmé subventionné de 2 000\$ et joint les pièces justificatives, conformément aux exigences du Ministère des Transports ;
- Que la directrice générale est autorisée à remplir le formulaire V-0321 au nom de la municipalité ;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

**ADOPTÉE**

2020-12-300

**6D – MANDAT DE NETTOYAGE DE LA CHARPENTE DES ARBRES SUR LE TERRITOIRE**

Considérant que certains arbres sur le territoire du Village nécessitent soit un nettoyage de la charpente ou l'élagage de branches ;

Considérant que ces arbres sont 1 érable au centre récréatif, 1 peuplier au jardin communautaire et 1 érable de Norvège à l'hôtel de ville ;

Considérant la soumission d'Horizon arboricole est de 900 \$ plus les taxes applicables ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers de mandater Horizon arboricole pour faire les travaux d'entretien des arbres 1034.78 \$ taxes incluses et d'imputer une partie de cette dépense au compte 02-701-20-522 et l'autre partie au compte 02-130-00-522

**ADOPTÉE**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD, PROVINCE DE QUÉBEC

## 7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 60 830 gallons par jour durant le mois de novembre. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

## 7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

## 7C – RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE – DÉPÔT

Attendu qu' annuellement, la Municipalité doit préparer un rapport sur l'usage de l'eau potable dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Attendu que ce dernier doit être déposé au conseil municipal ;

En conséquence, il est résolu unanimement par les conseillers que le conseil prend acte du dépôt du rapport annuel 2020 sur la gestion de l'eau potable préparé dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

## 9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Madame Émilie Guay-Tardif, inspectrice en bâtiment et en environnement, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de novembre 2020.

Nombre de permis émis :	3
Valeur des travaux :	16 600\$

2020-12-301

## 9B – DÉMISSION DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE

Attendu que l'inspectrice municipale madame Émilie Guay-Tardif a remis sa lettre de démission le 26 novembre 2020 qui sera effectif à partir du 14 décembre 2020 ;

En conséquence, il est proposé et résolu par le conseil d'accepter sa démission et de remercier madame Guay-Tardif pour l'année qu'elle a passée avec nous.

**ADOPTÉE**

2020-12-302

## 10A – COUSSINS AUTOUR DES LAMPADAIRES DU TENNIS ET PICKLEBALL

Considérant qu' il faut choisir une couleur pour les coussins autour des poteaux du terrain de tennis et de pickleball ;

Considérant que ces coussins sont offerts gratuitement par Atmosphere inc.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité de choisir la couleur rouge pour les coussins autour des poteaux du terrain de tennis et de pickleball

**ADOPTÉE**

2020-12-303

## 10B -ÉVÈNEMENT DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL 2020

Madame Céline Prévost, bénévole de Hemmingford, en collaboration avec l'agente des loisirs de la municipalité, organise comme à tous les ans, le dépouillement d'arbre de Noël.

Considérant que cette année près de 170 enfants se sont inscrits à l'activité ;

Considérant qu' il faudra faire l'achat de matériel de bricolage et d'accessoire pour cette journée ;

Considérant que la facture des cadeaux s'élève à 1458,38 \$ taxes incluses;

Considérant qu' il faut encore acheter des décorations pour l'évènement ;



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD, PROVINCE DE QUÉBEC

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement de la facture des cadeaux et l'achat de décorations pour un montant maximum 2 500 \$ et de prendre les fonds à même le compte no.02-701-20-990.

**ADOPTÉE**

## **CORRESPONDANCE**

### **DEMANDE DE DON DU SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE AU COEUR DU JARDIN**

Considérant que le Centre d'Action Bénévole Au coeur du jardin qui oeuvre à Hemmingford offrira le 9 décembre des repas gratuits aux personnes âgées ;

Considérant que madame Anne Healey demande un don à la municipalité ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'offrir un don de 200\$ pour l'évènement et de prendre les fonds à même le poste 02-702-90-990.

**ADOPTÉE**

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **12A - CADEAU – ARCHIE FREEDMAN**

Considérant que Monsieur Archie Freedman effectue du bénévolat depuis plusieurs années pour la Municipalité du Village et du Canton de Hemmingford lors des journées d'apport volontaires au Centre de recyclage ;

Considérant que les Municipalités désirent remercier Monsieur Freedman ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers d'offrir un montant de 50\$ à Monsieur Freedman afin de le remercier pour ses heures de bénévolat et que ce cadeau soit partagé également entre la municipalité du Village et du Canton de Hemmingford.

**ADOPTÉE**

### **12B – DEMANDE DE CONSENTEMENT MUNICIPAL – TELECON POUR BELL CANADA**

Considérant que Télécon demande le consentement de la municipalité pour des travaux qu'ils doivent effectuer sur notre territoire ;

Considérant que ces travaux consistent à émonder des arbres, à ajouter des câbles de fibre optique sur des poteaux existants de Bell et d'ajouter un boîtier Bell ;

Considérant que la coordonnatrice des travaux publics de la municipalité approuve le tracé proposé ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la demande décrite ci-dessus.

**ADOPTÉE**

### **12C-CLUB MOTONEIGE HEMMINGFORD INC. / DROIT DE PASSAGE ENTRE LE CHEMIN WILLIAMS ET ROUTE 202**

Considérant que le conseil municipal accorde, depuis maintes années, un droit de passage aux motoneigistes du Club Motoneige Hemmingford Inc. pour leur permettre de circuler sur l'ancien chemin de fer entre le chemin Williams et la route 202 ;

Considérant que certaines personnes font de la marche, du ski de fond, et autres activités dans ce secteur ;

Considérant que certains résidents du village passent sur ce sentier avec leurs véhicules tout terrain et demandent d'avoir l'accès de cette partie du sentier, propriété du Village de Hemmingford, et ceci sans être membre du club de motoneige ;

Considérant que le sentier n'est pas entretenu par la municipalité ;

**2020-12-304**

**2020-12-305**

**2020-12-306**

**2020-12-307**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD, PROVINCE DE QUÉBEC

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers :

- Que le conseil municipal autorise les motoneigistes à circuler sur l'ancienne voie ferrée entre la route 202 et le chemin Williams;
- Que le conseil municipal n'autorise pas la circulation sur l'ancienne voie ferrée au sud de la route 202;
- Que le Club Motoneige Hemmingford Inc. devra s'engager à enlever et remettre les blocs de ciment qui empêchent la circulation des automobilistes dans ce secteur ;
- Que les membres du Club Motoneige Hemmingford Inc. devront respecter les personnes et/ou les groupes qui circulent également dans ce sentier ;
- Que la municipalité n'entretienne pas le sentier entre le chemin Williams et la route 202, et que la circulation des motoneigistes est entièrement sous la responsabilité civile du Club Motoneige Hemmingford Inc. ;

**ADOPTÉE**

**2020-12-308**

## **CRÉATION D'UN OBNL 'Association sportive de Hemmingford'**

Considérant qu' il y a lieu de créer un nouvel OBNL pour la gestion et l'organisation d'activité comme le club de soccer ;

Considérant qu' un employé municipal ferait parti de cet OBNL, pour conserver un lien étroit avec la municipalité et pour assurer une stabilité dans l'organisation ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers, d'autoriser madame Frédérique Auvray, Coordonnatrice des loisirs et de la culture de Hemmingford, à créer et à faire parti de l'OBNL dans le cadre de ses fonctions. Un appel de candidature sera envoyé à tous les résidents de Hemmingford pour faire partie de l'OBNL.

**ADOPTÉE**

**2020-12-309**

## **PAS DE PROGRAMMATION HIVERNALE 2021**

Considérant que la situation reliée à la pandémie ne permet pas de planifier une programmation d'activité pour l'hiver 2021 ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de ne pas planifier une programmation pour l'hiver 2021, mais que si les règles du gouvernement provincial le permettent, d'autoriser la location du centre récréatif pour la tenue d'activités diverses. Les organisateurs devront nommer un responsable qui devra s'engager auprès de la municipalité à respecter les règles établies, en signant un contrat.

**ADOPTÉE**

**2020-12-310**

## **CITOYENS EN FORME ÉTÉ COMME HIVER – PENTE À GLISSER ET PATINOIRES**

Attendu que la Municipalité désire promouvoir les saines habitudes de vie à l'ensemble de la collectivité ;

Attendu que le Parc du Centre Récréatif est considéré comme un lieu de rassemblement pour les familles ;

Attendu qu' il y a lieu d'autoriser les activités extérieures sur le site pour permettre aux citoyens d'être actifs durant la saison hivernale ;

Attendu qu' en ce jour, le gouvernement du Québec autorise et encourage les activités extérieures, tant que la situation entourant la pandémie le permet.

En conséquence, il est proposé et résolu à majorité par les conseillers, Monsieur Luc Guérin ayant voté contre l'ouverture de la pente à glisser ;

-De mettre en place les aménagements nécessaires pour donner accès à la pente à glisser et pour visuellement sécuriser le bas de la pente (par l'installation de structures près du gazebo du circuit paysant) ;



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD, PROVINCE DE QUÉBEC

- De mettre en place les aménagements nécessaires pour donner accès à la nouvelle patinoire ;
- D'autoriser le prêt de matériel malgré la pandémie qui sévit, en prenant les mesures nécessaires pour la désinfection du matériel ;
- Qu'advenant le cas où le gouvernement interdirait ces activités, qu'elles soient fermées.

**ADOPTÉE**

2020-12-311

## 13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 1er DÉCEMBRE 2020

Considérant que Mme Andréane Gravel, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 1<sup>er</sup> décembre, soit dans le budget 2020, ou par une appropriation de surplus ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que les comptes payés du 4 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2020 soient acceptés au montant de 891 086,94 \$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020 soient payés au montant de 684 992,60 \$.

**ADOPTÉE**

## PÉRIODE DE QUESTION

2020-12-312

## LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que la séance soit levée à 8h15.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville, Maire  
Maire.

\_\_\_\_\_  
Andréane Gravel  
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 1er décembre 2020.

---